

## Journée européenne des avocats de 2021 Pas de justice sans avocats indépendants

### TABLE RONDE :

Un instrument juridique international contraignant  
sur la profession d'avocat :  
une nécessité pour la bonne administration de la justice  
et le respect de l'état de droit

**25 octobre 2021**  
**de 13 heures à 15 h 10 (heure de Bruxelles)**

La participation à cet événement est gratuite mais  
**l'inscription est obligatoire via le lien suivant :**  
<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZcpf-GurzkjHdaAlqxyGEskHURAcnzdfjNT>

Après votre inscription, vous recevrez un email de confirmation contenant les informations nécessaires pour participer à la réunion.

**Veillez noter que l'inscription est possible jusqu'au 19 octobre 2021.**

### Contexte

À l'occasion de [la Journée européenne des avocats de 2021](#) dont le thème est « Pas de justice sans avocats indépendants », le CCBE organise une table ronde pour discuter d'une future Convention européenne sur la profession d'avocat. À la suite des conclusions de l'[étude de faisabilité](#) sur « un nouvel instrument juridique européen, contraignant ou non, sur la profession d'avocat - valeur ajoutée et efficacité possibles » qui a été préparée par Jeremy MacBride sous les auspices du Comité européen de coopération juridique (CDCJ), l'objectif de cette table ronde est de réunir des représentants du Conseil de l'Europe et des représentants d'organisations d'avocats pour discuter de la nécessité d'une Convention européenne sur la profession d'avocat, du contenu d'un tel instrument contraignant, ainsi que du système de sa mise en œuvre afin de préparer les travaux du futur groupe d'experts du CDCJ sur un futur instrument juridique sur la profession d'avocat.

## Introduction (20 min)

Remarques introductives : **Margarete von Galen**, présidente du CCBE

Intervention principale :

→ **Christophe Poirel**, directeur des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

## Table ronde (1h30)

Modérateur : **Laurent Pettiti**, président du groupe de travail Convention européenne du CCBE

### 1. Pourquoi un instrument juridique sur la profession d'avocat est-il nécessaire ?

**Intervenant** **Christoph Henrichs**, vice-président du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Discussion avec les participants

### 2. La Cour européenne des droits de l'homme et les avocats : bilan et perspectives

**Intervenant** **Frédéric Krenc**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Discussion avec les participants

### 3. Le mécanisme de mise en œuvre/suivi d'une convention sur la profession d'avocat

**Intervenant** **Diego García-Sayán**, rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats

Discussion avec les participants

## Remarques finales (10 min)

**Aleksandr Bashkin** (Fédération de Russie), commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE